



16ème législature

Question N° : 17346	De M. Maxime Minot (Les Républicains - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique > médecine	Tête d'analyse > Enseignement autour du muscle dans le secteur médical	Analyse > Enseignement autour du muscle dans le secteur médical.
Question publiée au JO le : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Maxime Minot attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement autour du muscle dans le secteur médical. En effet, la médecine du muscle a la capacité d'apporter des réponses concrètes à de nombreux enjeux majeurs auxquels la France doit aujourd'hui faire face : prévention des pathologies chroniques, santé des plus jeunes et autonomie des plus âgés, santé au travail, innovation thérapeutique... Actuellement, on compte quelques dizaines de diplômés, réservés aux étudiants, portant sur la connaissance et la prise en charge des patients atteints de maladies neuromusculaires. Toutefois, il existe des lacunes majeures dans l'offre de formation destinée aux professionnels de santé quels qu'ils soient : l'enseignement autour du muscle est très largement insuffisant et non structuré dans le pays. La bonne santé du muscle est un marqueur de la bonne santé des Français. Il lui demande donc ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour renforcer et accentuer cette offre de formation autour du muscle.